

PLUI Bouzonvillois Trois Frontières – PCAET
Bouzonvillois

DIAGNOSTIC PATRIMOINE BÂTI ET HABITAT

Groupe de travail

25/02/2022 | Bouzonville



SOMMAIRE

1. PATRIMOINES ET PAYSAGES URBAINS
2. DIAGNOSTIC DE L'HABITAT
3. TOUR D'HORIZON DES POLITIQUES ENGAGÉES ET PROJETS URBAINS

01

PATRIMOINES ET PAYSAGES URBAINS



OBJECTIFS

- **Présentation des premiers éléments du diagnostic (typologie des différents espaces bâtis)**
- **Echange sur les premiers enjeux réglementaires des différentes typologies**
- **Echange sur les éléments de patrimoine : quels niveaux de protection ? Quelle transcription réglementaire (en lien avec l'étude du CAUE 57)**
- **Périmètres des monuments historiques // lien des procédures avec PLUi**
- **Définir quels patrimoines sont à préserver dans le PLUi**

SCOTAT ET PATRIMOINE

- **Pour intensifier l'embellissement, l'accès à la nature et développer la rénovation du bâti dans les sites urbains stratégiques, les documents inférieurs au SCoT :**
 - » Cherchent à mettre en valeur les abords du patrimoine bâti par des espaces publics aménagés conviviaux, par l'harmonisation des gabarits et de l'aspect extérieur du bâti implanté à proximité de sites patrimoniaux et/ou traditionnels préservés (église, secteur remarquable fixé par le PLU(I),...);
 - » Visent une gestion du stationnement en amont pour réserver l'espace libre autour des édifices à valoriser (notamment le petit patrimoine : puits, lavoir...);
 - » Favorisent, dans ou en entrée de l'espace urbain, l'organisation de vues sur des perspectives bâties ou naturelles de qualité (externes à l'enveloppe urbaine) grâce à la mise en place, le cas échéant, de coupures d'urbanisation, de règles de plantation ou d'implantation du bâti nouveau qui appuient la perspective à valoriser, de sites aménagés pour observer le paysage (point de vue, table d'orientation) ...
 - » Recherchent le maintien de pénétrantes vertes dans les espaces urbains permettant des mises en scènes paysagères et de faciliter le développement de liaisons douces à leurs abords ;
 - » Facilitent, au regard des contraintes admises par la gestion des risques et la préservation de l'environnement, l'aménagement d'espaces publics liés directement à la Moselle.

- **Favoriser la structuration de centralités « servicielles » efficaces**
 - » Il prescrit « un aménagement de qualité adapté au contexte urbain et paysager dans lequel elles s'inscrivent : accès sécurisé, une gestion pacifiée des flux, liaisons douces, qualification paysagère des espaces en lisière urbaine ou entrée de ville (espace tampon, ...) »

SCOTAT ET HABITAT

- **Une politique en faveur de la lutte contre la vacance structurelle ; sur la base d'une vacance existante très sectorisée sur certains centre-ville (de la CAVF, CAPFT, CCPHVA, Bouzonville, Sierck les Bains...)**
- **Programmer une offre d'habitat diversifiée, de qualité et durable**
 - » En mixant les formes architecturales, les typologies, les densités, les statuts et les tailles des logements
 - » En recherchant de nouvelles formes urbaines (habitat individuel dense, habitat intermédiaire, petits, collectifs)
 - » En diversifiant les opérateurs et en promouvant des formes innovantes de promotion immobilière : terrains à bâtir, consultations promoteur / investisseur / architecte, bailleurs sociaux, autopromotion
- **Mener une politique foncière active en matière d'habitat**
 - » **Maîtriser le foncier afin de développer des opérations et attirer les bailleurs sociaux :**
Par la mise en place de Programme d'Action Foncière (PAF Habitat), par la création de Zones d'Aménagement Différées (ZAD), par le portage foncier par l'EPFL dans le cadre de conventions, permettant de constituer des réserves foncières au bénéfice des communes
- **Analyser de manière précise les besoins par typologie de public et les carences du parc existant en adaptant les besoins à la demande forte, anticiper le vieillissement de la population, accroître l'offre locative sociale et équilibrer la production selon l'armature territoriale**
- **Nombre de LLS en 2034 est estimée 263 logements à la CCB3F**

QU'ENTENDONS-NOUS PAR PATRIMOINE ?

- Monuments historiques et leurs abords
- Sites patrimoniaux remarquables

Patrimoine protégé



Sierck-lès-Bains

- Centres anciens
- Points de vue
- Formes urbaines
- Cités
- Entrées de villages

Paysages urbains



Colmen

- Bâtiments remarquables
- Calvaires, croix, monument aux morts
- Linteaux datés
- Murs en pierres sèches
- Lavoirs
- Portes cochères

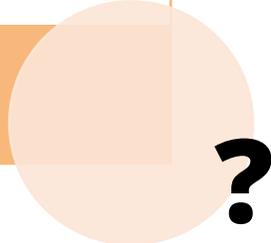
Petit patrimoine



Grindorff-Bizing

- Equipements
- Habitat
- Espaces publics
- ...

Patrimoine de demain



PATRIMOINE PROTÉGÉ

7 Monuments historiques

Château des Ducs de Lorraine

Source : <https://troisfrontierestourisme.com>



Maison de la Dîme à Rettel

Source : <https://monumentum.fr>



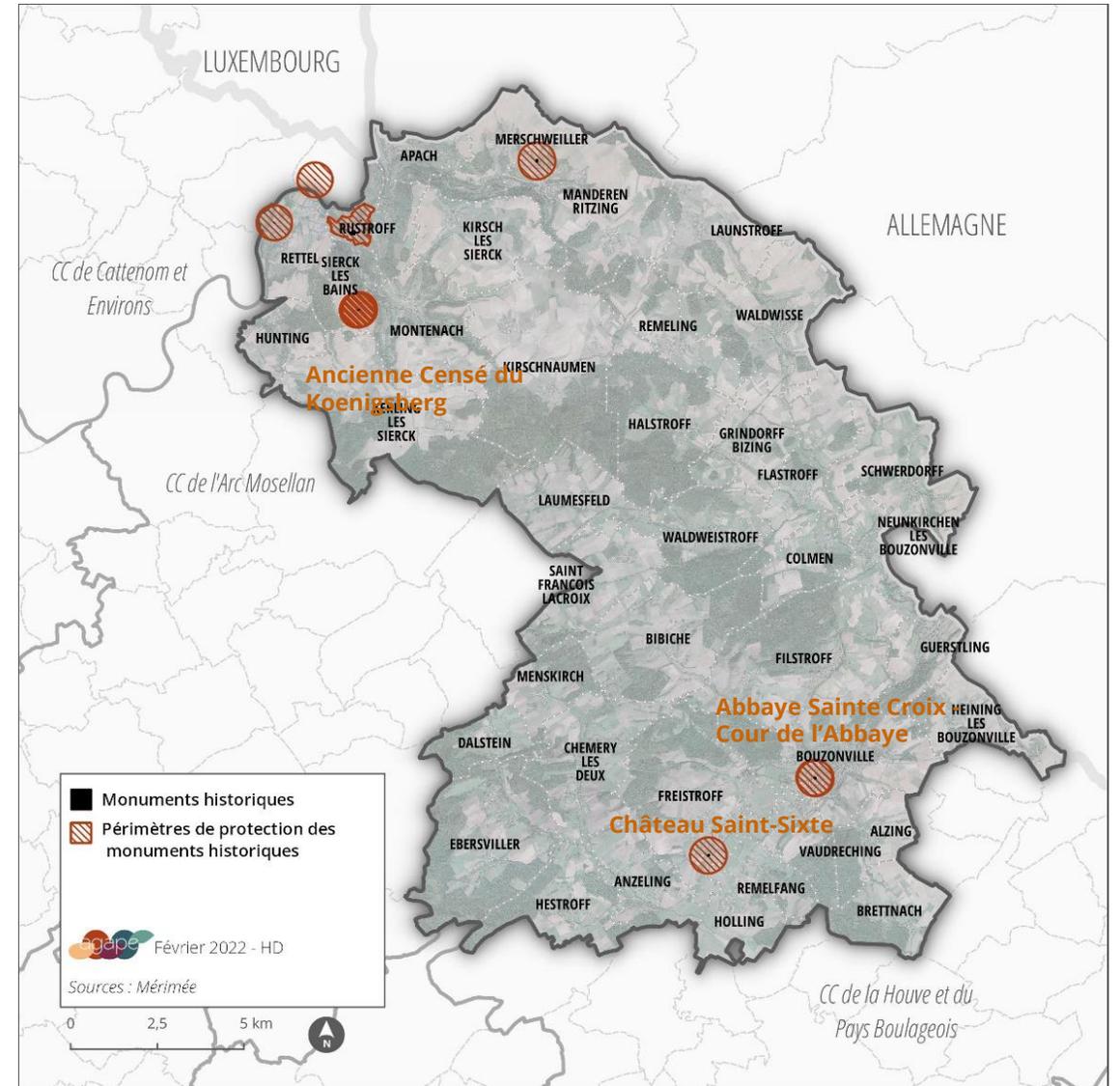
Ancienne Eglise Abbatiale Sainte-Croix

Source : <https://troisfrontierestourisme.com>



Château de Mensberg à Manderen

Source : <https://monumentum.fr/>



PETITS PATRIMOINES

- **678 Maisons remarquables**
 - » Gares, mairies-écoles, maisons de gardes, maisons de la douane, brasserie...
- **Petits patrimoines**
 - » Lavoirs, calvaires, croix, églises romanes, moulins, linteaux datés, monuments aux morts...



PAYSAGES URBAINS

■ 10 formes urbaines

- » Noyaux villageois (villages tas ou rue)
- » Lotissements
- » Pavillonnaire diff
- » Quartier patrimoine
- » Maisons de ville
- » Cités ouvrières
- » Quartier de logements collectifs
- » Hameaux/Ecarts
- » Quartier d'équipements
- » Quartier industriels

■ La définition des formes urbaines est importante pour préciser les réglementations qui s'appliqueront au sein des différentes typologies



TRANSITIONS AGRICOLE / URBAIN

- **Les entrées de villes/villages des espaces à enjeux locaux :**
 - » Marquent clairement les limites entre espaces urbanisés et espaces agricoles/naturels
 - » Peuvent être fragilisées en cas d'extension/développement
 - » Constituent un tampon entre le piéton et l'automobile (trottoirs, aménagement routiers...)





QUELLE PLACE DANS LE PLU ?

- **Diagnostic**
 - » Repérage du patrimoine existant
- **Projet d'Aménagement et de Développement durable – PADD**
 - » Définition des orientations en matière de préservation du patrimoine
- **Règlement**
 - » Identification des espaces, des linéaires et de bâtiments à préserver dans le zonage
 - » Règles adaptées pour les espaces concernés
- **Orientations d'Aménagement et de Programmation**
 - » Principes à respecter dans les espaces concernés

ZONAGE & RÈGLEMENT

▪ Rappel du Code de l'Urbanisme :

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration »

▪ Les règles architecturales particulières (RAP)

- » Identifiées sur le zonage par le symbole 
- » Délimitent des secteurs bâtis présentant une unité à préserver
- » Prescriptions réglementaires régissant essentiellement
 - l'implantation par rapport aux voies et emprises publiques,
 - L'implantation par rapport aux limites séparatives
 - La hauteur
 - L'aspect extérieur des constructions (façades, toitures,...)

ZONAGE & RÈGLEMENT

▪ L'élément patrimonial (immeuble bâti ou monument isolé)

- Identifié sur le zonage par les symboles 
- Objectif: préserver le petit patrimoine (calvaire, mur, élément de façade..)
- Prescriptions règlementaires :
 - Interdire la destruction de l'immeuble
 - Travaux autorisés sous certaines conditions (préservation des caractéristiques du bâti)
 - Déplacement autorisé sous certaines conditions (calvaire, croix)

» **Les éléments patrimoniaux préservés, à l'inverse des MH n'induisent pas un périmètre de protection**

» **Impacts de ces préservations : application d'un régime de déclaration préalable en cas de travaux et exigence d'un permis de démolir préalablement à la destruction d'un bâtiment protégé**

ENJEUX ET CEUX QU'ILS IMPLIQUENT...

Enjeux pour le PADD

- Adapter les règles d'urbanisme aux typologies urbaines existantes tout en cherchant un équilibre entre protection et évolution des constructions et respect des formes urbaines
- Rendre compatibles les enjeux patrimoniaux aux volontés locales
- Protéger et valoriser les entrées de villes

Implications réglementaires (zonage, règlement)

- Réaliser un règlement adapté aux enjeux patrimoniaux locaux, aux typologies de constructions et aux formes urbaines, favorisant la densification et l'adaptation des constructions à l'accessibilité et à la transition énergétique
- Hiérarchiser les éléments patrimoniaux pour proposer des règles adaptées aux contextes et aux enjeux
- Intégrations dans les OAP d'enjeux « entrée de ville » en cas d'urbanisation

02

DIAGNOSTIC DE L'HABITAT

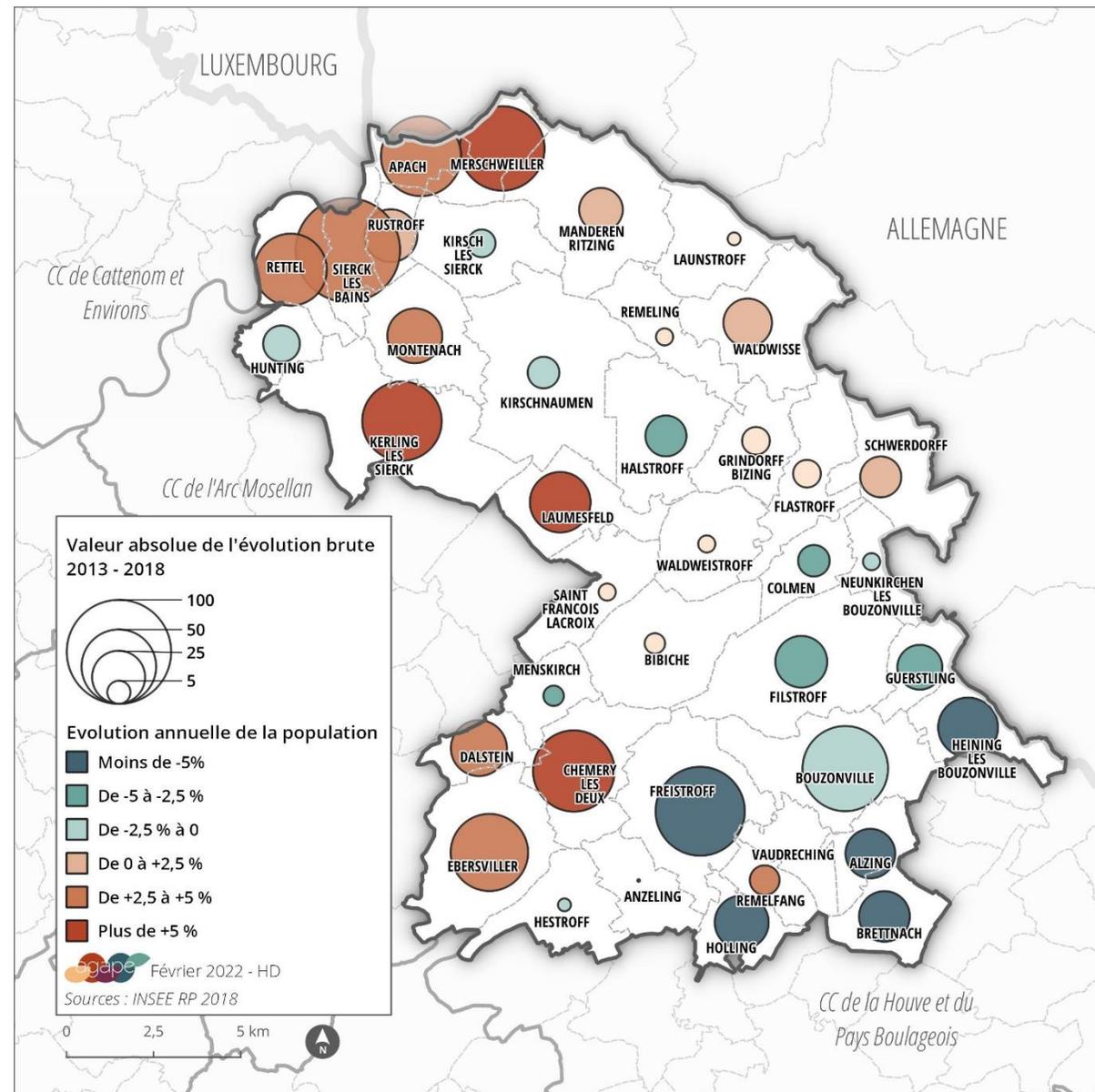


OBJECTIFS

- **Présentation des premiers éléments du diagnostic : la population et l'habitat**
- **Présentation des besoins en logements définis par le SCoTAT et point mort**
- **Echange sur le zonage et les enjeux**
- **Articulation mesures du PCAET et amélioration thermique du patrimoine bâti**

POPULATION

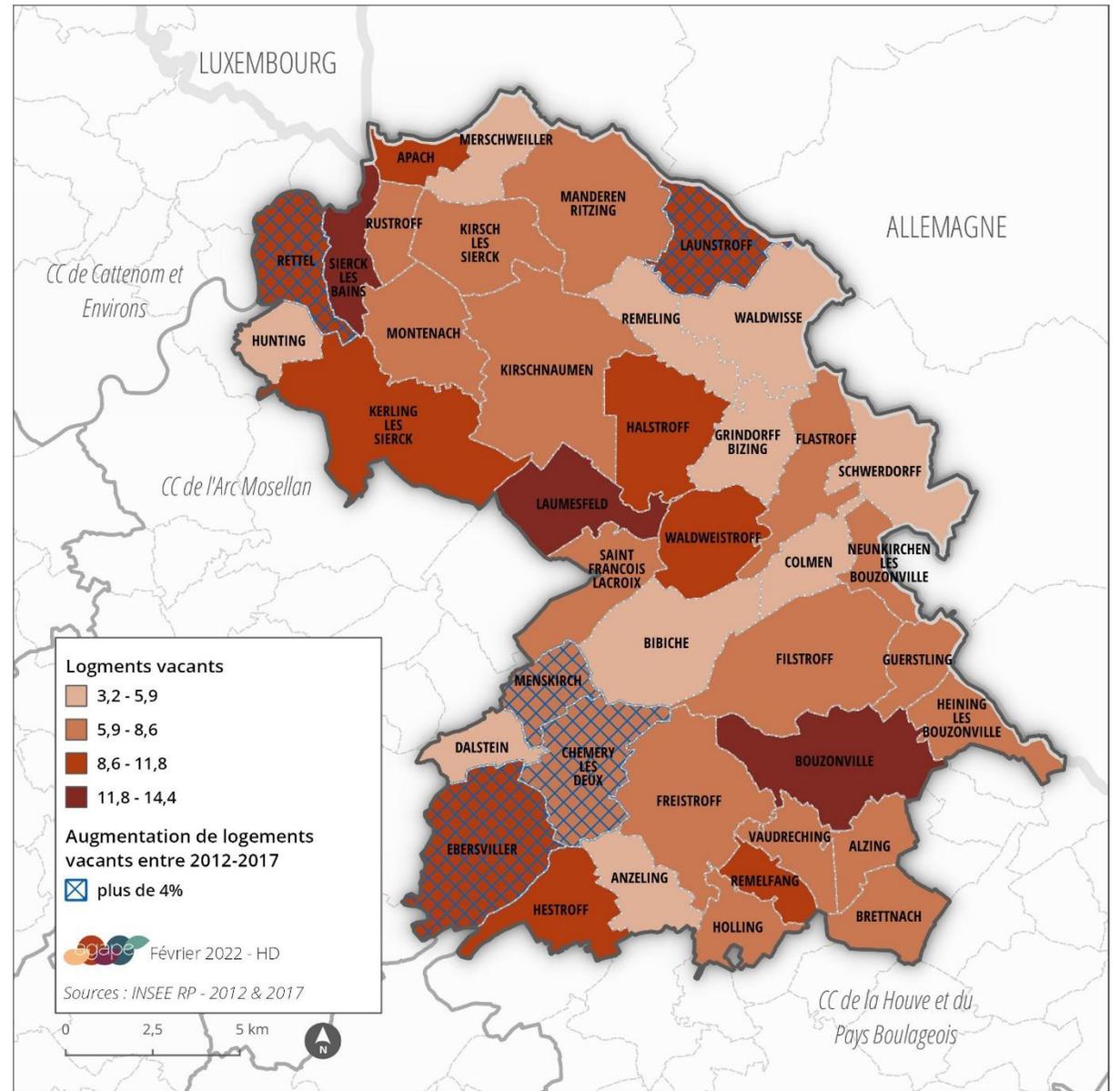
- La population a augmenté de 384 habitants au cours des 5 dernières années.
- Le rythme de la croissance annuelle actuel est +0,31%.
- Pour les 15 ans à venir l'augmentation de la population est estimée à 1 683 personnes selon l'étude du marché locatif (+0,3 à +1%/an) réalisée en 2020



ANALYSES DE L'HABITAT

Les caractéristiques du parc de logement

- **11 826 logements**
 - » **5,9% logements supplémentaires ces 5 dernières années**
 - 4,2% à la Moselle
 - 6% au SCOTAT
 - 9,3% à la CCAM
 - 8,8% à la CCCE
- **9,3% de logements vacants en 2018**
 - 7,3% à la CCCE
 - 5,5% à la CCAM
 - 8,4% SCOTAT
 - 9,1% à la Moselle



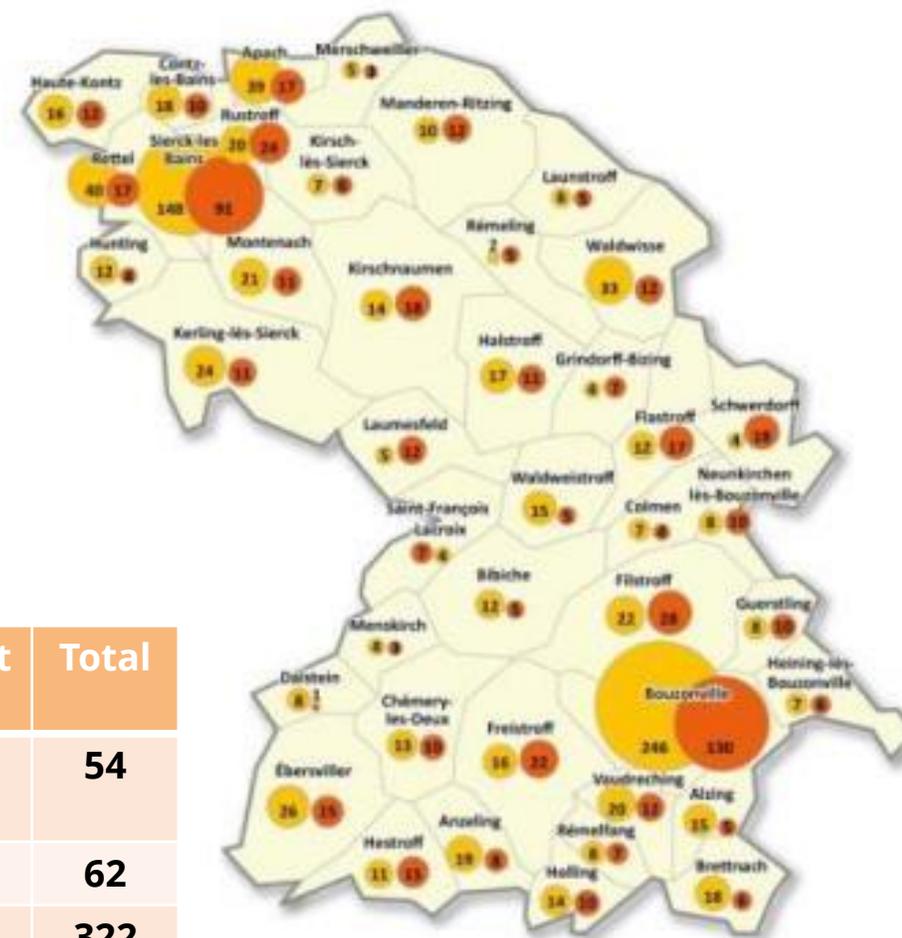
VACANCE

- 1603 logements vacants à récupérer, concentrés dans les 2 centres bourgs
- 438 logements potentiellement indignes, à traiter
- Besoin d'amélioration du parc locatif privé
 - 161 logements potentiellement indignes et 470 logements sans confort
 - 54% du parc locatif privé construits avant 1974

Logements vacants	Maison	Appartement	Total
Sierck-lès-Bains	59	180	239
Bouzonville	85	291	379
Autre communes	645	340	985
CCB3F	789	811	1603

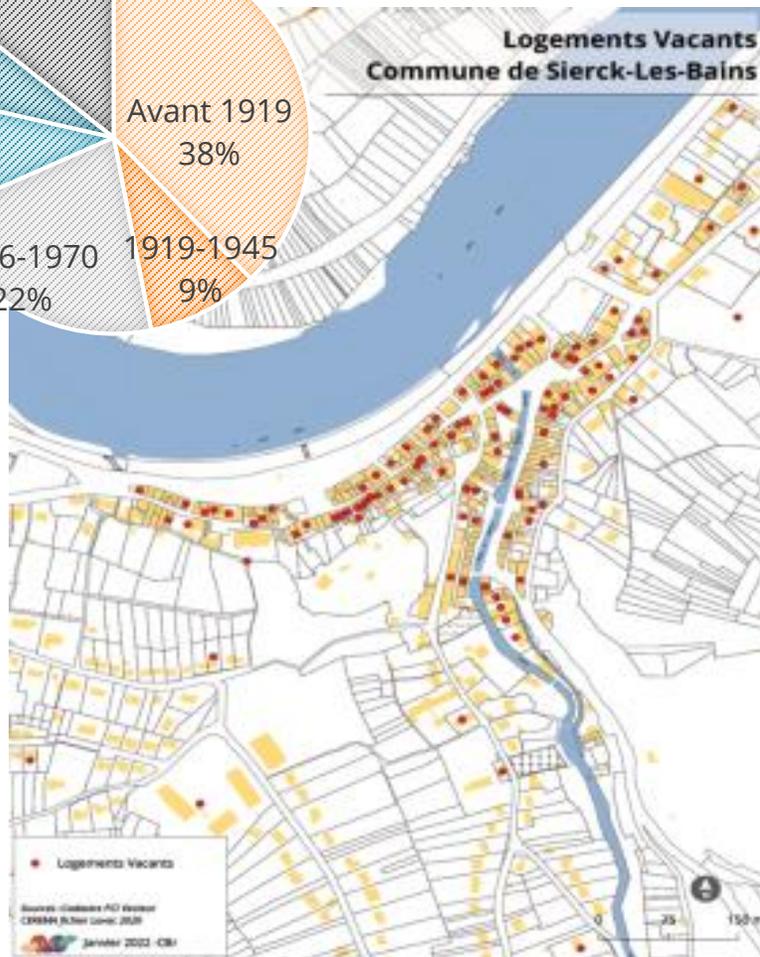
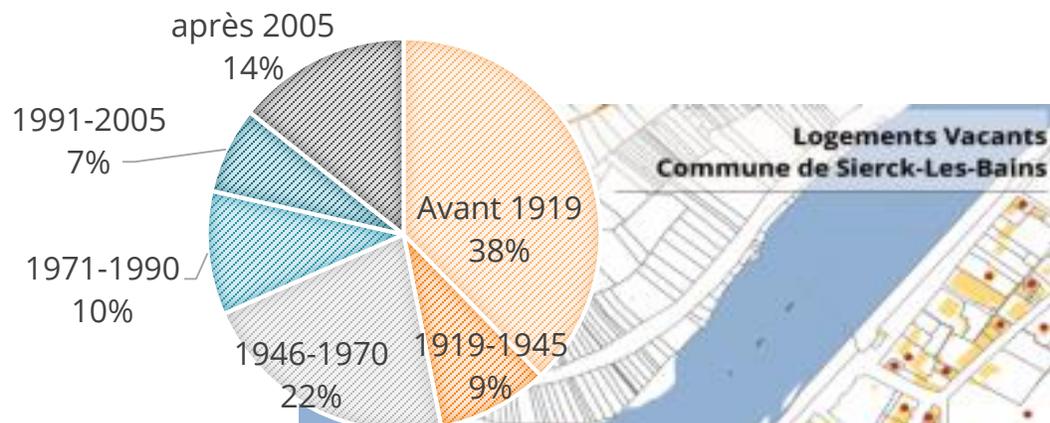
Logements indignes	Dont PO	Dont PB	Total
Sierck-lès-Bains	13	41	54
Bouzonville	17	55	62
Autre communes	221	65	322
CCB3F	251	161	438

Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières Les logements vacants en 2020

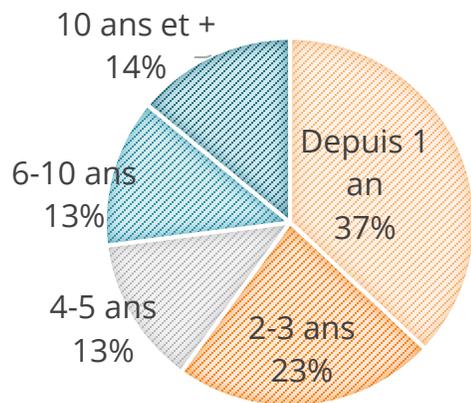


VACANCE

Période de construction des logements vacants



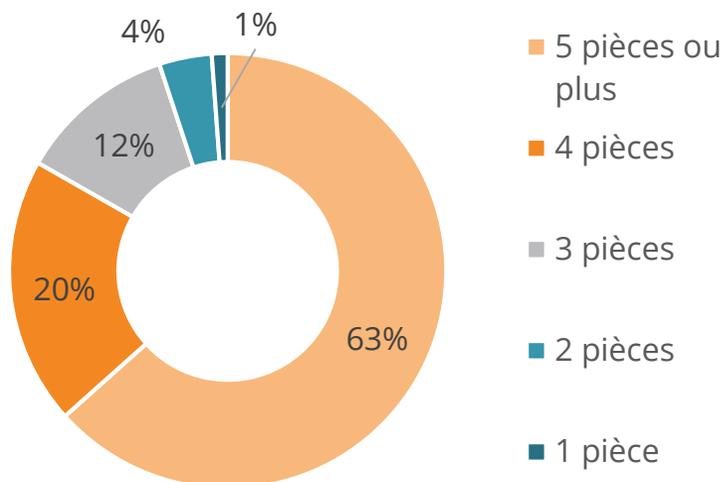
Debut de la vacance



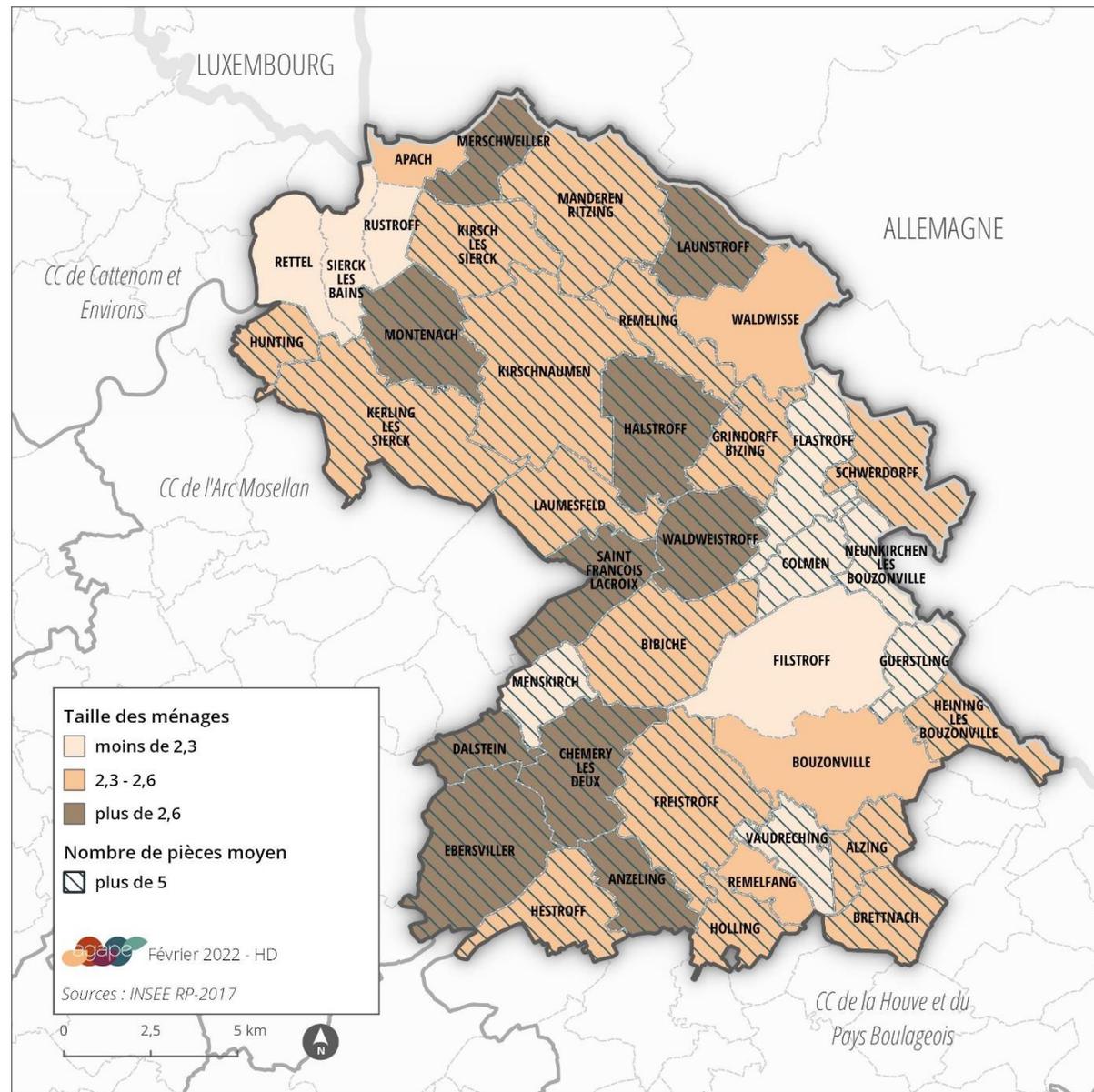
ANALYSES DE L'HABITAT

Des logements inadaptés aux besoins

- » Taille moyenne des ménages 2,7
- » Nombre de pièces moyen 4,9

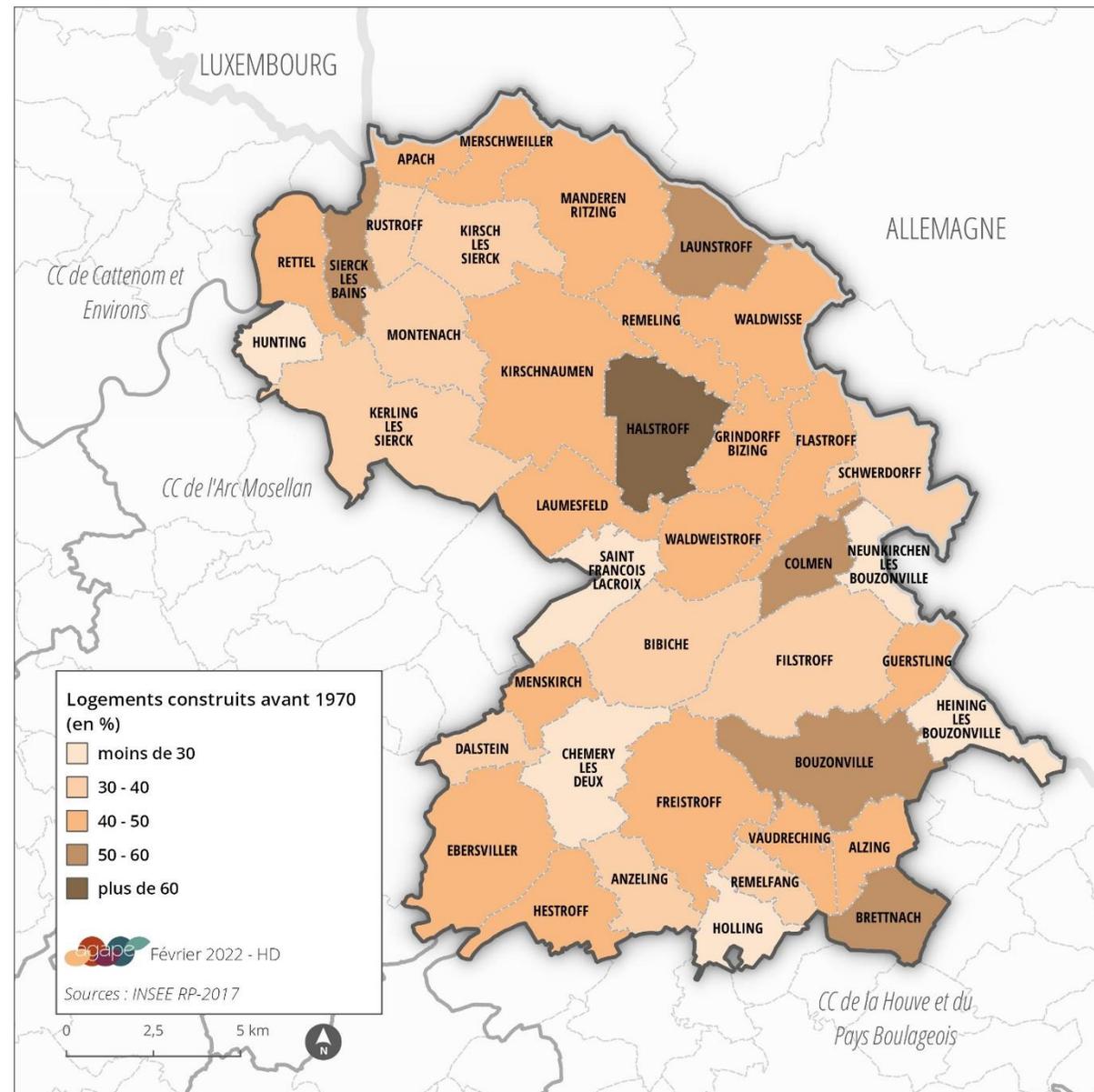
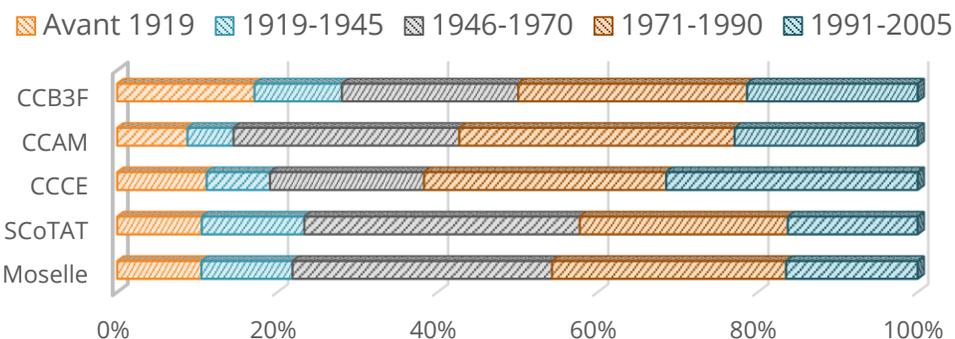


- » un déficit en logements de taille moyenne
- » une surabondance de grands logements



ANALYSES DE L'HABITAT

- **91% des ménages sont propriétaires**
- **86% des logements sont des maisons individuelles**
 - ~20% de nouvelles constructions sont des immeubles,
 - Fortes augmentations du nombre d'appartements à Apach, Sierck-les-Bains et Waldwisse.
 - Fortes augmentations du nombre de maisons à Flastroff, Merschweiler, Montenach et Ebersviller
- **147 logements sociaux soit 1,4% du parc de RP**
- **43% du parc des résidences principales a été construit avant 1970.**



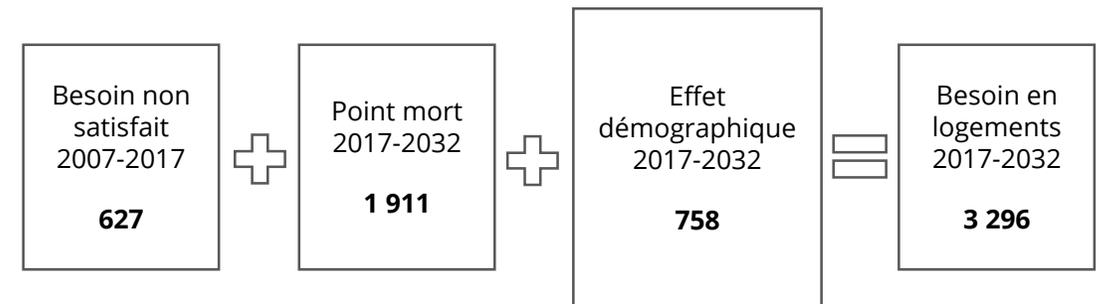
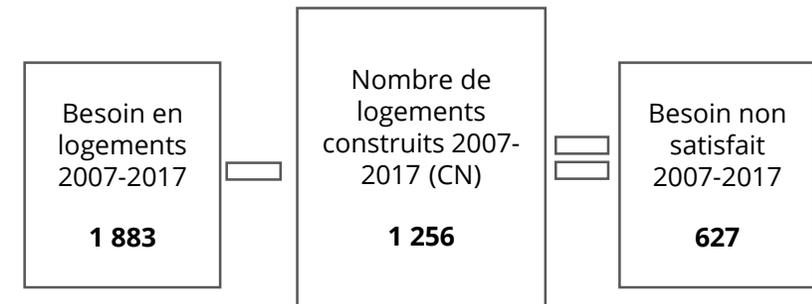
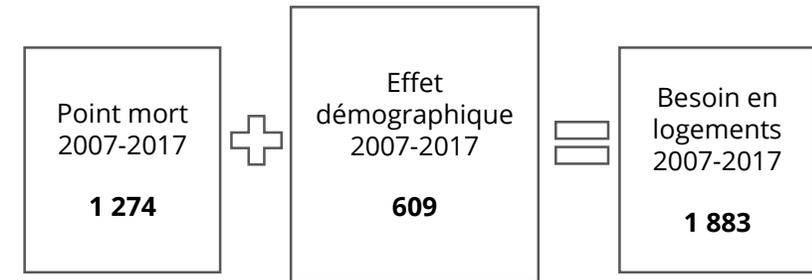


BESOINS DEFINIS PAR LE SCOTAT

- **Développement démographique équilibré en lien avec la stratégie multipolaire du SCOT et en respect des objectifs démographiques et de logements de l'OIN**
 - » 30 500 habitants en 2035 (+0,95% par an sur 15 ans)
 - » 2 711 logements en 15 ans (181/an)
- **Objectifs chiffrés de limitation de la consommation d'espace pour le développement résidentiel en extension**
 - » 744 ha à l'échelle du SCOTAT, dont 132 ha à l'échelle de la CCB3F
- **Pour le développement résidentiel en extension, les collectivités s'appuient sur les objectifs de densité brute suivants, déclinés selon les types de centralités et secteurs du SCoT**
 - » 26 logements/ha pour les centralités principales de Bouzonville et Sierck-lès-Bains
 - » 22 logements /ha pour les centralités secondaires et proximité (Freistroff, Rettel, Apach et Waldweistroff)
 - » 17 logements/ha pour les autres communes

BESOINS EN LOGEMENT

- **1 256 nouveaux logements construits ces 10 dernières années (125 log./an)**
 - » 1 375 à la CCCE
 - » 2 214 à la CCAM
- **3 296 logements seraient nécessaires pour les 15 ans à venir**
 - » **Besoin non satisfait + point mort + effet démographique**
- **Point mort**
 - » **Renouvellement du parc de logement**
 - » **Desserrement**
 - Prise en compte de l'évolution de la taille des ménages
 - » **Evolution des logements vacants et occasionnels**
 - Chaque logement créé n'est pas nécessairement destiné à être occupé en RP



ZONAGE

■ Les zones urbanisées

» UA et les secteurs UAa, Uab...

- Correspond aux centres historiques des cœurs des villages

» Les zones UB et ses secteurs UBa, UBb...

- Correspond aux extensions immédiates de l'agglomération et des cœurs des villages à vocation résidentielle dominante
- Cette zone possède tous les réseaux de viabilité
- UBa/b correspond aux autres règles spécifiques

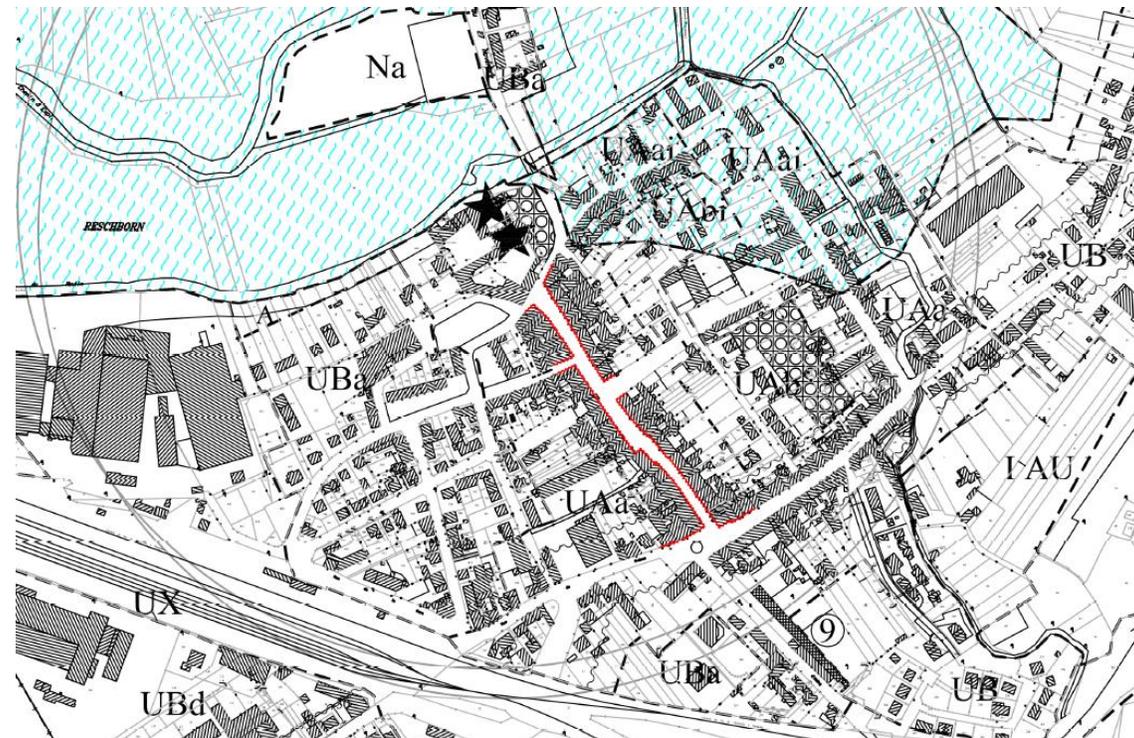
■ Les zones à urbaniser

» Zone 1AU

- Zone non équipée ou partiellement équipée, destinée à être urbanisée à court ou moyen terme. OAP nécessaire
- Secteur 1AUe (vocation équipement)

» Zone 2AU

- Zone d'urbanisation future non équipée, destinée au développement de l'urbanisation à moyen et long terme



ENJEUX ET CE QU'ILS IMPLIQUENT...

Enjeux pour le PADD

- **Prioriser la récupération de la vacance et l'optimisation du foncier situé au sein de l'enveloppe urbaine tout en respectant les formes urbaines existantes et en favorisant la diversification de la typologie de logements**
- **Trouver l'équilibre entre compatibilité SCoT / point mort et ambitions intercommunales et communales**

Implications réglementaires (zonage, règlement)

- **Réaliser un règlement favorisant la densification et l'adaptation des constructions à l'accessibilité et à la transition énergétique**
- **Des OAP habitat fixant des règles adaptées à chaque contexte**

DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU PCAET

Diagnostic PCAET	Enjeux identifiés
<ul style="list-style-type: none">• GES : 19%• PM2.5 : 70%• PM10 : 42%• Consommation énergie : 45%	<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre la précarité énergétique• Lutter contre la vacance locative• Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur• Diminuer l'usage des énergies fossiles dans les modes de chauffage

OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION DANS LE CADRE DU PCAET

Thématiques	Evolution 1990-2019	Objectif 2030	Objectif 2050	Sources
GES	- 24 %	- 54 %	- 77 %	SRADDET Grand Est
PM2.5	- 33 %	- 56 %	- 81 %	
COVNM	- 40 %	- 56 %	- 71 %	
Consommation énergie	- 17 %	- 29 %	- 55 %	

Rénovation des bâtiments et logements en DPE classés G, F voire E

Renforcer et renouveler l'OPAH RU dans les quartiers identifiés en précarité énergétique des petites villes de demain de SLB et Bouzonville

Intégrer les dispositions RE2020 dans le PLUI

03

TOUR D'HORIZON DES POLITIQUES ENGAGÉES

PROJETS URBAINS

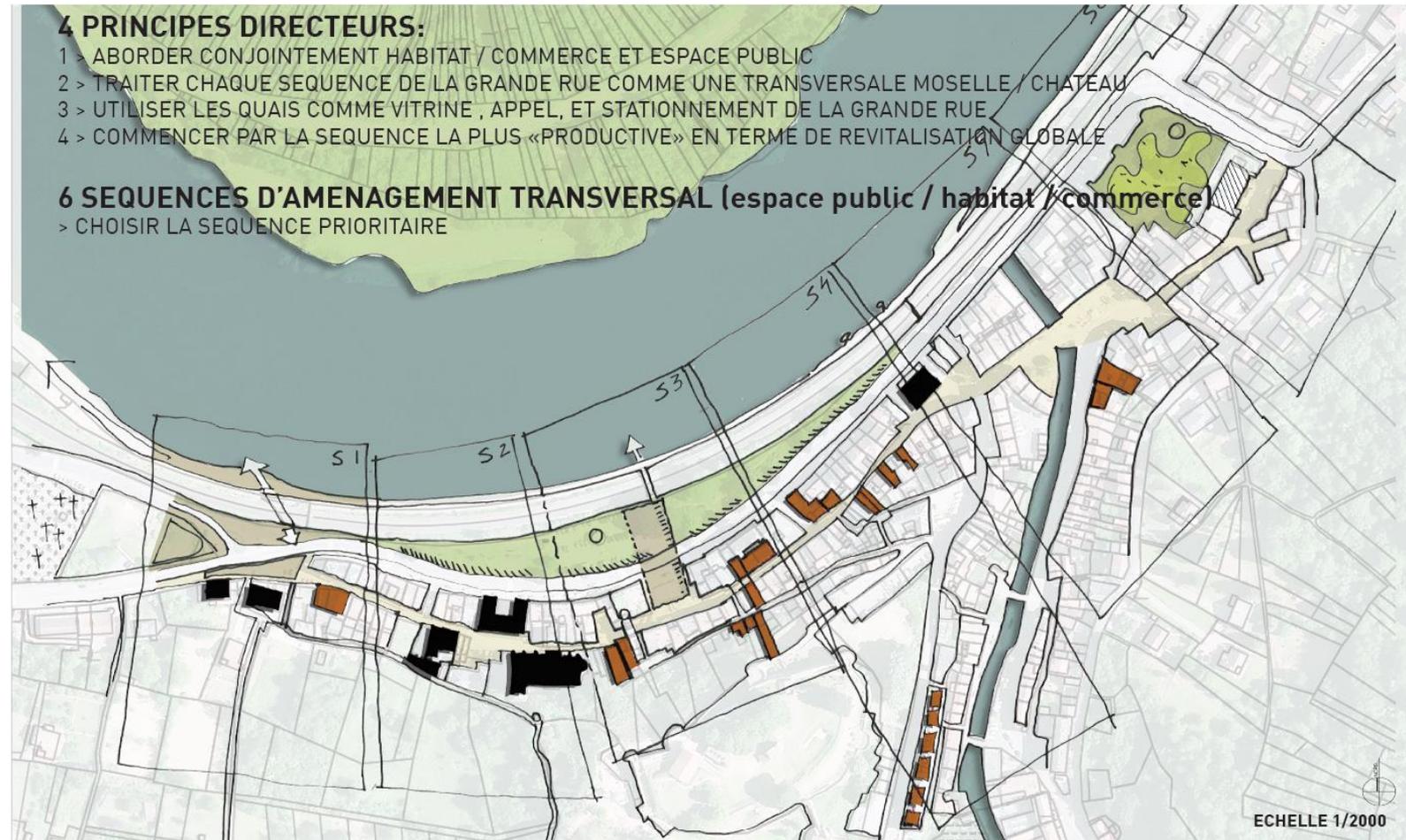
■ Etudes centre-bourgs Sierck-lès-Bains

» **Axe social : rénovation urbaine , cohésion sociale et cohérence du paysage urbain**

- Les espaces publics levier d'attractivité , de cohésion sociale et de cohérence urbaine
- Le paysage comme identité et élément de marketing territorial
- Le patrimoine : un atout majeur de la reconquête

» **Axe économique : attractivité commerciale – développement touristique moteur de l'habitat**

- Rénover l'habitat dégradé : un travail de «Fourmis» a conforter par l'attractivité
- Une opération exemplaire sur l'hôpital
- Le commerce : les flux routiers patrimoniaux art et brocante comme locomotive



OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- Un exemple de programme de renouvellement urbain sur le centre bourg de Sierck les Bains

23 QUAI DES DUCS DE LORRAINE 31 GRAND' RUE

GRANDS ENJEUX ET FAISABILITE

ELEMENTS DE COMPOSITION DU PROJET

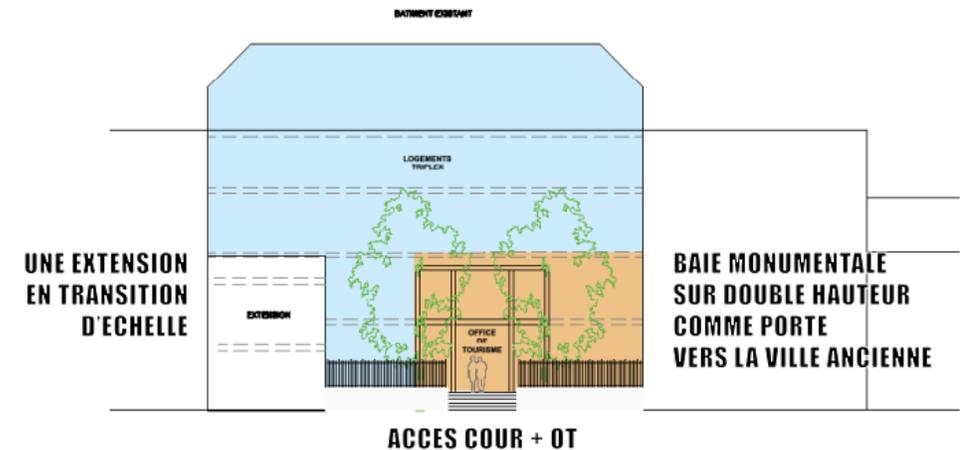
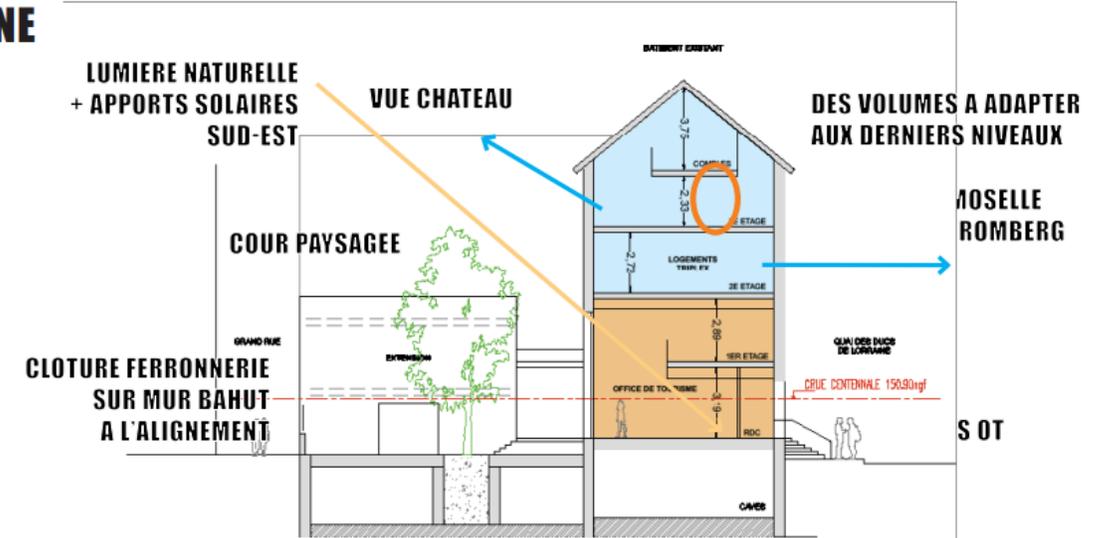
- L'AMENAGEMENT PUBLIC POUR ACCEDER AU BATIMENT LE BATIMENT 23 QDL
- OFFICE DU TOURISME AU RDC ET R+1
- LOGEMENTS A PARTIR DU 2E ETAGE
- UNE EXTENSION EN R+1
- UNE COUR PAYSAGEE
- LA CLOTURE EN LIMITE GRAND'RUE
- LES CAVES EXISTANTES
- LES PIGNONS LATéraux

ATOUTS DE L'OFFICE DE TOURISME

- DES SURFACES CORRESPONDANT AUX BESOINS EXPRIMES
- UN GARAGE PERMETTANT D'OFFRIR DES SERVICES AUX TOURISTES A VELO
- UNE COUR PAYSAGEE BIEN EXPOSEE AU SOLEIL ET PROTEGEE DES VENTS
- UNE BAIE VITREE SUR DEUX NIVEAUX FAVORISANT UNE LUMIERE GENEREUSE, DES APPORTS SOLAIRES PASSIFS IMPORTANTS, AINSI QU'UNE RELATION PRIVILEGIEE AVEC LA COUR
- UN VOLUME EN DOUBLE HAUTEUR PERMETTANT DE CREER UNE RELATION FORTE ENTRE LES DEUX NIVEAUX? ET DE CHAUFFER UNE PART IMPORTANTE DU VOLUME GRACE A UN POELE A BOIS

DEFIS DE L'OFFICE DE TOURISME

- REALISER L'ACCESSIBILITE PMR PAR LA COUR
- REPARTIR LES FONCTIONS SUR LES DEUX NIVEAUX
- DES STATIONNEMENTS (1U/30M2 SDP) A TROUVER EN PARTIE SUR L'ESPACE PUBLIC



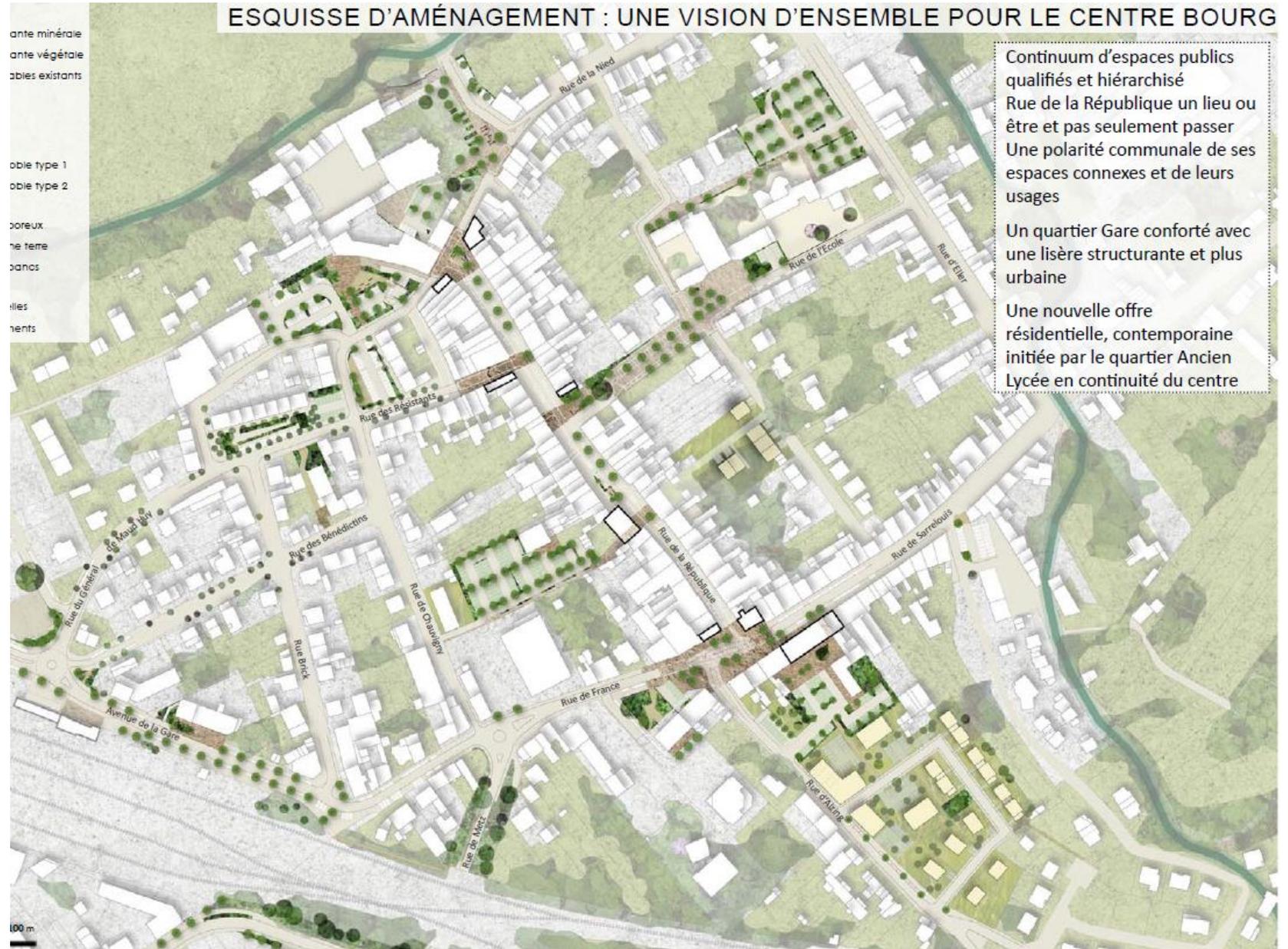
PROJETS URBAINS

■ Etude centre-bourgs Bouzonville

» Les enjeux:

- Des espaces publics attractifs au service d'une dynamique commerciale et de la vie locale
- Une gestion du stationnement libérant les espaces du centre
- Une mobilité diversifiée, des modes doux au service de la proximité
- Une offre résidentielle contemporaine et complémentaire à l'existant
- Faire entrer le grand paysage et y donner accès
- Le végétal permet l'infiltration des eaux et crée des îlots de fraîcheur

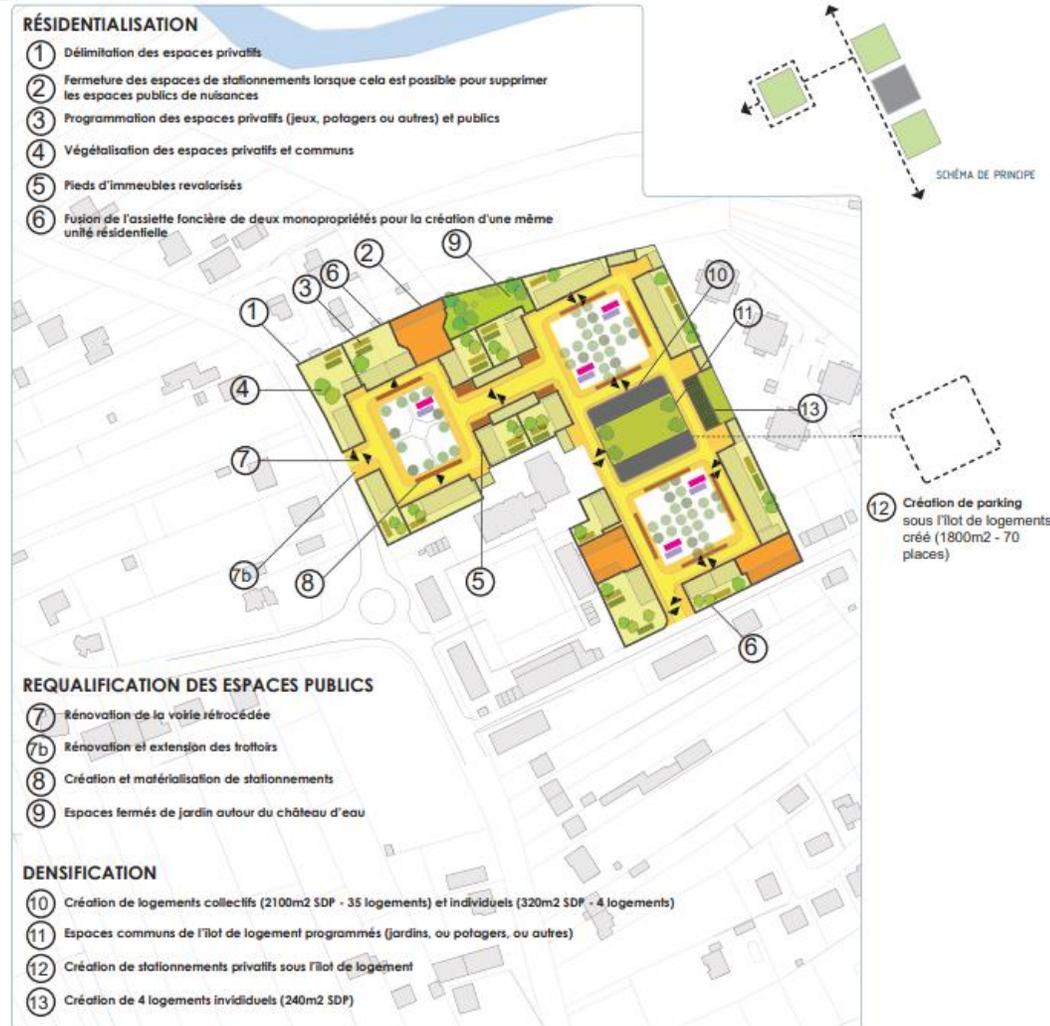
ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT : UNE VISION D'ENSEMBLE POUR LE CENTRE BOURG



OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

- Des exemples de programmes de renouvellement urbain Sur le centre bourg de Bouzonville

VOLET URBAIN – SCÉNARIOS ET MONTAGES



SCÉNARIO 1B – LES TROIS COURS

INTENTIONS

- » Rétrocession de la voirie pour en assainir la gestion
- » Rétrocession des espaces centraux de la grande cour
- » Création de logements dans la grande cour recréant deux petites cour et respectant la disposition historique de la cité
- » Délimitation des espaces communs privatifs et clarification de la domanialité
- » Délimitation des espaces de stationnements générant des nuisances
- » Programmation des espaces publics et des espaces privés selon les souhaits et financements des propriétaires privés

MONTAGE

A l'exclusion de la rénovation de la voirie, une grande partie des actions proposées dépend directement du bon vouloir des propriétaires tant pour la teneur que pour le financement des aménagements. Il est donc probable que seule une partie du scénario pourra être mise en œuvre pour les espaces non maîtrisés par la collectivité.

PROJET URBAIN

■ Halstroff

» Stratégie urbaine au cœur du village :

- Aménagement des espaces publics et d'une parcelle concernée par un arrêté de péril
- Réhabilitation du presbytère

■ Heining-les-Bouzonville, Alzing & Anzeling

» Restructuration du cœur du village

» Stratégie de renouvellement urbain du noyau villageois :

- Aménagement des espaces publics et des parcelles à bâtir

■ Vaudreching

» Stratégie de densification urbaine dans le village

■ Waldweistroff

» Stratégie urbaine d'ensemble pour la nouvelle centralité du village :

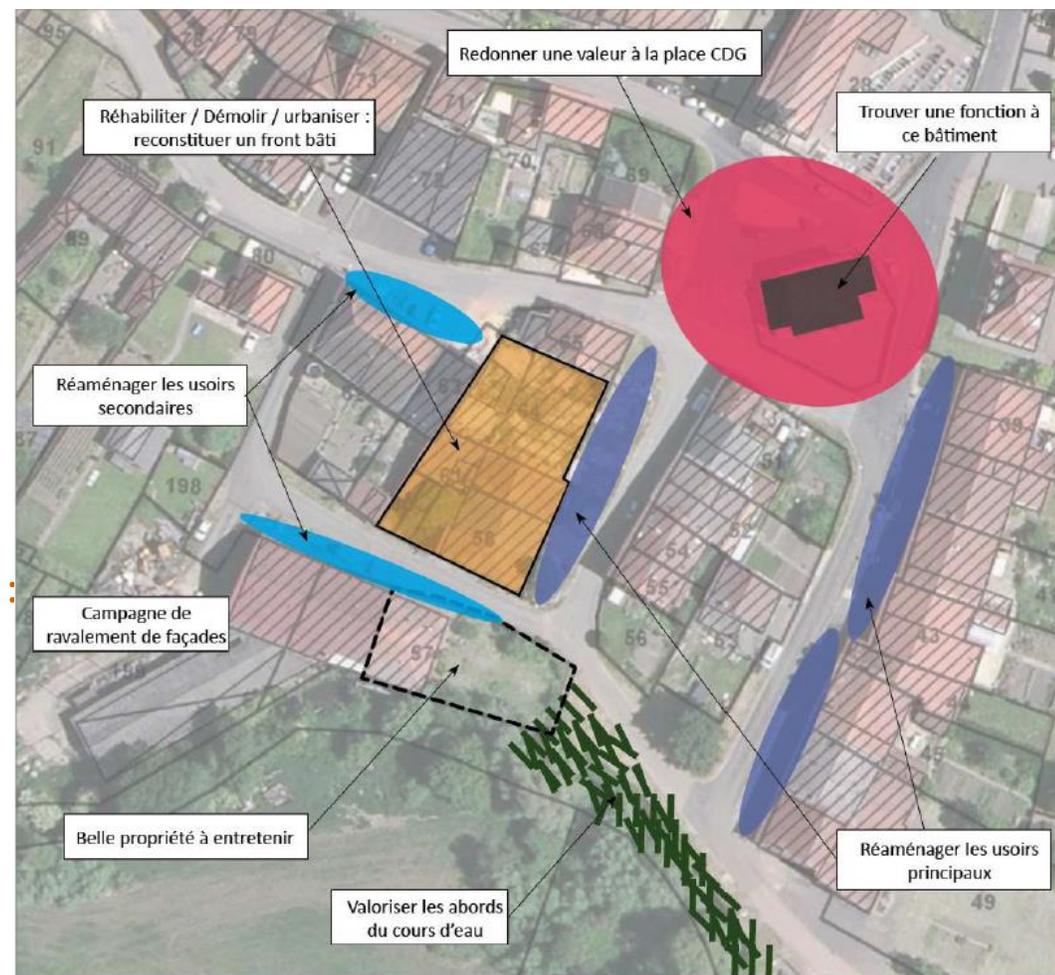
- Aménagement des espaces publics et des parcelles à bâtir

■ Rustroff

» Etude de renouvellement urbain

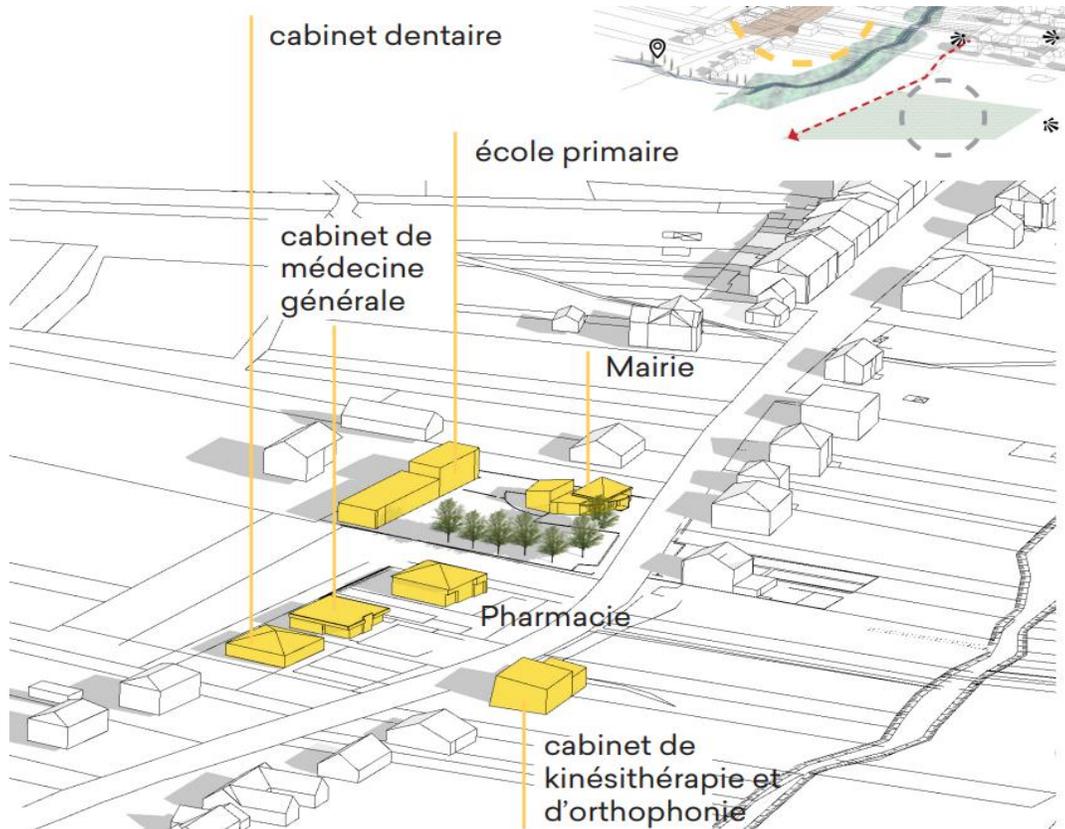
- Restauration du lavoir
- Aménagement de l'entrée du village
- Aménagement d'un parking après démolition

Anzeling



OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Waldweistroff



AXES D'INTERVENTION DE LA FUTURE OPAH

Cibles Habitat Socle

Cible 1
Lutte contre
l'habitat indigne,
dégradé et très
dégradé

Cible 2
Lutte contre les
passoires
thermiques

Cible 3
Adaptation
et
Autonomie des
logements

Cibles Habitat Socle Complémentaire

Cible 4
Traitement
de la vacance

Modernisation et
Remise sur le marché

Rénovation de résidences
principales pour y vivre



POLITIQUES PUBLIQUES

- **Aides financières pour le ravalement des façades**
- **Poursuite du partenariat avec EPFGE (acquisition / pré-aménagement)**
- **Expérimentation de l'opération d'aménagement, rénovation et construction avec SODEVAM**
- **Mettre en œuvre une mission de coaching sur la vacance**
- **Organiser les moyens financiers et fiscaux pour financer l'habitat**
 - » Taxe d'habitation sur les logements vacants
 - » Permis de louer



Merci de
votre
attention



Visitez notre site internet : www.agape-lorrainenord.eu



Suivez-nous également sur Facebook : **Agence d'urbanisme AGAPE**



agape LORRAINE NORD
agence d'urbanisme et de développement durable

L'AGENCE | LES ACTIVITÉS | LES RESSOURCES

À LA UNE
LES NOUVELLES VITRINES DE L'AGAPE
L'AGAPE vous présente son nouveau site internet et sa page Facebook.

LES ACTUALITÉS
TERRITOIRES NOU(S) LIMITÉS : 37^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME
30/07/2016
Dans le contexte de reconfiguration majeure des contours et des compétences des différentes entités de collectivités, la 37^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme envisage la construction et la mise en projet de ces nouveaux grands territoires. Le thème de discussion est : 37^e Rencontre 2016 dans le Pays Basque et le Béarn, entre Anglet, Bayonne, Biarritz, Pau et Saint-Jéan-de-Luz. L'AGAPE sera partenaire de cette...

LES DOSSIERS DU MOMENT

- MISE EN LIGNE DE DATAGENCES**
Le 20 Juin 2016, les 3 agences d'urbanisme de Lorraine (AGAPE, ADUJAN et AGURBAN) ont mis en ligne leur portail de données interactif : UNFACTICE.
- LE RÉSEAU ENVIES DE QUARTIER**
Comment concevoir un quartier durable ou un quartier ? Comment le mettre en œuvre ? Envies de Quartier a pour objectif de répondre à ces questions.
- LA TRAME VERTE ET BLEUE LOCALE**
Une Trame Verte et Bleue pour proposer une prise de conscience environnementale sur toute territoire et voir la biodiversité comme un réel asset et non une contrainte.

LES PUBLICATIONS

- FICHE PÉDAGOGIQUE N°7 | LES ENTRÉES DE VILLES ET DE VILLAGES : DES VITRINES DU TERRITOIRE**
PDF 0,27 Mo
télécharger
Voir en ligne
- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 - PROGRAMME DE TRAVAIL 2016**
PDF 10,51 Mo
télécharger
Voir en ligne
- INFOBREVET N°36 | ENTRONS DANS LE VIF DU S.I.G.**
PDF 1,42 Mo
télécharger

LES RESSOURCES

- ESPACE DOCUMENTAIRE
- PRODUITS DE DONNÉES